

Direction Générale des Services - Rachel GODOT

Direction des Ressources Humaines - Anne-Sophie REUILLARD

☎ : 02 32 96 28 78

📠 : 02 32 96 02 11

📧 : drh@caudebecleselbeuf.fr

Offre d'emploi **Expert(e) Juridique Urbanisme Foncier**

Offre n°O076260310000554 publiée sur le site Emploi Territorial (www.emploi-territorial.fr)

Offre publiée sur le site internet de la collectivité (<http://www.caudebecleselbeuf.fr>)

Filière : Administrative

Service : Urbanisme

Catégorie et Grade : B Rédacteur (tous grades)

Descriptif du poste :

Vous souhaitez vous investir dans des projets structurants au service de la Direction de l'Aménagement Urbain. Rejoignez notre collectivité et mettez vos compétences en urbanisme au cœur des politiques d'aménagement de notre territoire.

En, tant qu'Expert(e) Juridique Urbanisme, Foncier au sein de la Direction de l'Aménagement Urbain, vous participerez à la mise en œuvre de la politique d'aménagement urbain en veillant à la bonne application des documents d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Programme Local de l'Habitat (PLH), le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), Plan De Mobilité (PDM) etc....) et vérifierez la conformité juridique des documents du service. Vous suivrez de manière autonome les dossiers en lien avec la Directrice de l'Aménagement Urbain.

Quelles seront vos missions :

Vous serez chargé(e) d'analyser la faisabilité juridique et technique des projets, tout en assurant une veille réglementaire constante. Vous interviendrez dans la mise en œuvre de la stratégie foncière de la Ville.

Votre quotidien sera de :

- Superviser juridiquement les procédures de mise en sécurité ordinaire ou d'urgence (périls) en lien avec les agents du service urbanisme concernés,
- Vérifier et contrôler sur le terrain les sujets signalés (construction, entretien de propriétés...),
- Rédiger des actes de procédures et de décision administratives ;
- Rédiger les projets de délibérations du Conseil Municipal,
- Mettre en œuvre et suivre les procédures des biens à l'état d'abandon ;
- Mettre en œuvre et suivre les procédures de rétrocession,
- Suivre la remise le marché des logements vacants
- Suivre les procédures de maîtrise foncière (acquisition et cession)
- Renseigner les indicateurs de suivi de l'activité et les exploiter
- Travailler en lien avec les autres services de la Ville et du CCAS et informer les services de l'état d'avancement des dossiers ;

Profil recherché :

Vous êtes le/la candidat(e) idéal(e) si vous êtes titulaire d'un Bac +3 minimum dans l'un des domaines suivants : Juridique ; Urbanisme, Aménagement du Territoire, Foncier.

Et si, vous :

- Possédez de solides connaissances en droit de l'urbanisme et droit des collectivités, (notamment le Code de l'Urbanisme, Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), Code Civil, Code de la Construction et de l'Habitat etc...) ;

- Maîtrisez les politiques publiques d'aménagement et comprenez le fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Êtes à l'aise avec la lecture de plans et l'analyse de documents d'urbanisme ;
- Disposez de bonnes compétences rédactionnelles et d'un réel esprit de synthèse ;
- Maîtrisez les outils bureautiques courants (Word, Excel, Outlook, etc.) ;
- Travaillez en transversalité et savez communiquer ;
- Faites preuve d'autonomie, d'organisation, d'adaptabilité et avez le sens de l'initiative.

Si ce profil vous correspond, vous êtes la personne que nous recherchons.

Pourquoi nous rejoindre

- ↳ Parce que vous souhaitez intégrer une équipe soudée et dynamique,
- ↳ Parce que vous avez envie de relever un nouveau challenge professionnel,
- ↳ Parce que la Ville offre des perspectives d'évolutions professionnelles et une politique de formation permettant de développer ses compétences,
- ↳ Parce que la qualité de vie au travail est au cœur de nos préoccupations et guide notre politique RH,

Quelles seront vos conditions de travail :

- Poste proposé à temps complet sur un rythme de travail (1607 heures – 38h hebdomadaires),
- 25 jours de Congés Annuels, 17 jours de RTT et 2 jours de fractionnement le cas échéant,
- Une possibilité de télétravail,
- Une activité sportive gratuite, encadrée par un éducateur sportif, est proposée chaque semaine aux agents de la collectivité, une fois par semaine à l'heure du déjeuner.
- Une activité théâtrale est organisée les jeudis de 17h à 19h par un agent diplômé.
- Une rémunération statutaire, un RIFSEEP (IFSE + CIA) octroyé en fonction de vos responsabilités, de votre expérience et de votre engagement et une prime annuelle versée en 2 fois aux moments les plus opportuns : avant les vacances d'été (juin) et avant les fêtes de fin d'année (novembre),
- Des avantages sociaux appréciables (participation prévoyance, CNAS, restaurant municipal),

Prêt(e) à Relever le Défi ?

Nous avons hâte de vous rencontrer et de travailler ensemble afin de compléter l'équipe de la Direction de l'Aménagement Urbain de notre collectivité.

Positionnement du poste :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime semestrielle
- Nombre de postes à pourvoir : 1

Avantages collectifs au travail :

- RIFSEEP
- CIA
- 17 ARTT/an
- Télétravail (sous condition)
- Compte-Épargne Temps (sous condition)
- Adhésion au CNAS
- Restauration collective
- Prise en charge frais déplacement formation
- Prise en charge frais trajet domicile-transport en commun et Forfait Mobilité Durable

Poste à pourvoir : mai 2026

Date de début de la publicité : 10/03/2026

Date de fin de la publicité : 09/04/2026

Date de limite des candidatures : 09/04/2026

Contacts et informations complémentaires :

Les candidatures sont à adresser à : Monsieur le Maire, Place Jean Jaurès 76320 CAUDEBEC LES ELBEUF ou par mail à l'adresse : drh@caudebecleselbeuf.fr. Pour toute candidature merci de bien vouloir transmettre une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitae.

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, le Code Général de la Fonction Publique et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.